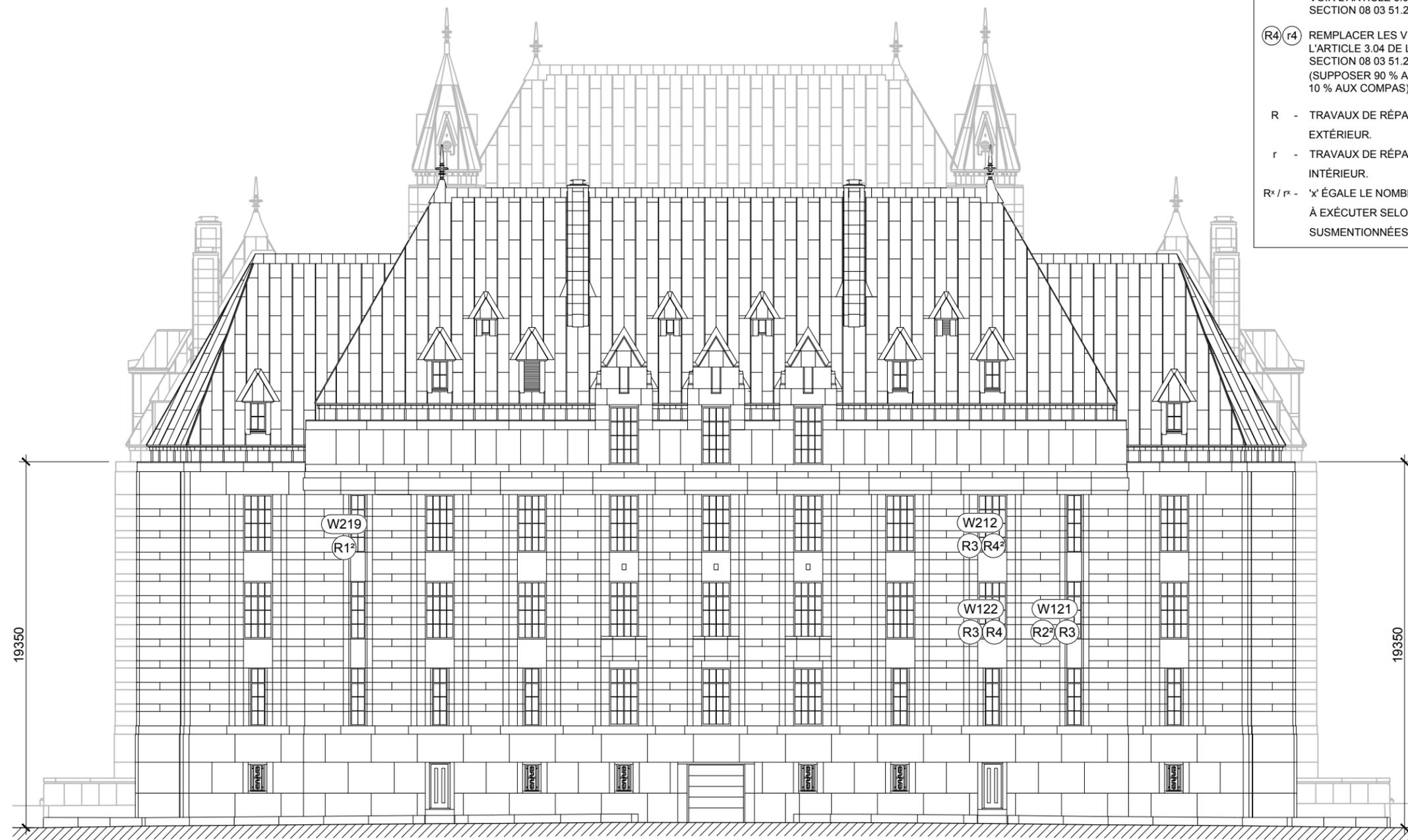


**REMARQUE:**  
 TOUTES LES DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE

**NOTES RELATIVES AUX RÉPARATIONS**

- (R1) r1** REMPLACER LE VITRAGE EXIST. VOIR LES DÉTAILS À L'ARTICLE 3.01 DE LA SECTION 08 03 51.23 DU DEVIS.
  - (R2) r2** SCELLER LES ÉCARTS. VOIR L'ARTICLE 3.02 DE LA SECTION 08 03 51.23 DU DEVIS.
  - (R3) r3** DISPOSITIF DE RETENUE À LA TRAPPE. VOIR L'ARTICLE 3.03 DE LA SECTION 08 03 51.23 DU DEVIS.
  - (R4) r4** REMPLACER LES VIS. VOIR L'ARTICLE 3.04 DE LA SECTION 08 03 51.23 DU DEVIS (SUPPOSER 90 % AUX CHARNIÈRES ET 10 % AUX COMPAS).
- R - TRAVAUX DE RÉPARATION AU CHÂSSIS EXTÉRIEUR.  
 r - TRAVAUX DE RÉPARATION AU CHÂSSIS INTÉRIEUR.  
 R<sup>x</sup> / r<sup>x</sup> - 'x' ÉGALE LE NOMBRE DE RÉPARATIONS À EXÉCUTER SELON LES MODALITÉS SUSMENTIONNÉES.



**ÉLÉVATION NORD**  
 1:250

05		
04		
03		
02		
01	Émis pour soumission	
révision		date

A C	A detail no. n° du détail B key location empl. clé C detail location empl. du détail	A B C
--------	---	-------------

project project

**COUR SUPRÊME  
 DU CANADA  
 RÉPARATIONS  
 DE FENÊTRES**

drawing dessin

**ÉLÉVATION NORD  
 NUMÉROS DES FENÊTRES  
 À RÉPARER**

designed	SCP	conçu
date	Juillet 2018	
drawn	SCP	dessiné
date	Juillet 2018	
reviewed		examiné
date		
approved		approuvé
date		
tender		soumission
Project Manager	Gestionnaire de projets	
project no.		n° du projet
	R.080533.402	
drawing no.		n° du dessin